

COMMUNE DE MONTHHEY DECISION DU CONSEIL GENERAL

Séance du 21 octobre 2019

Intervention de M. Giovanni Cutruzzola (ADG)

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Messieurs les Conseillers communaux, chers collègues, je souhaite vous proposer une interpellation pour sauver la fresque murale du Mabillon 4. Depuis 1983, une peinture murale réalisée par le peintre Michel Piotta orne la façade de l'école Mabillon 4, sise à la Rue Monthéolo. Ce bâtiment est destiné à être détruit lorsque le projet du Mabillon 5 verra le jour. Force est de constater que les artistes montheyens sont peu valorisés par notre commune et la préservation de cette fresque représenterait une belle reconnaissance pour cet artiste qui a consacré sa vie à son art et laissé une œuvre considérable et remarquable. Je demande au Conseil municipal de tout mettre en œuvre pour sauver la fresque de Michel Piotta et de chercher le meilleur procédé pour la valoriser et la préserver. J'ajoute que quelqu'un prétend qu'une fresque, qui est faite dans ces conditions, sur du rustique, sur un mur, est difficilement sauvable. Je me suis renseigné et on m'a parlé de digitalisation possible, on m'a parlé de photo, on m'a parlé de reproduction et on m'a aussi parlé d'exporter le support et la mise sous verre de cette fresque pour orner le futur collège qui sera certainement construit dans les années à venir. Merci.